



PÊCHE SPORTIVE DU RÉSERVOIR BASKATONG INC.
(Aire faunique communautaire, A.F.C.)



161

DM4

Projet de construction de la centrale
Mercier par Hydro-Québec
Grand-Remous

6211-03-008

Grand-Remous, le 8 décembre 2001

(Envoi par télécopieur: 418- 643-9474)

Bureau d'audiences publiques sur l'Environnement
Edifice Lomer-Gouin
575, rue St-Amable, bureau 2.10
Québec, Qc
G1R 6A6

Attention: Mme Renée Poliquin

Objet: Projet de construction de la Centrale hydroélectrique Mercier à Grand-Remous
par Hydro-Québec

Opinion de l'AFC (Aire faunique communautaire) du Baskatong

Nous n'avons pas d'opposition concernant le projet de centrale à Mercier. Cependant, nous avons deux points qui nous préoccupent et que nous considérons très importants:

- 1) La gestion du niveau de l'eau qui devrait demeurer la même qu'avant la construction en respectant bien sûr les niveaux minimums afin de permettre aux dorés d'atteindre leurs frayères au printemps et les niveaux maximums pour ne pas nuire aux activités des 25 pourvoiries situées sur ce réservoir ou d'endommager leurs installations et finalement de limiter l'érosion.
- 2) La dimension des trous dans les grilles installées à l'ouverture des pertuits. On nous a assuré que les pertes de dorés ou autres poissons sportifs seraient minimales. Nous voudrions que s'il en était autrement, soit par des constatations ou des études ultérieures, que des mesures soient prises afin de modifier la grandeur des trous de ces grilles et de limiter le passage des dorés, brochets, ouananiches, esturgeons et autres poissons sportifs à travers de ces grilles.

Vous remerciant à l'avance pour votre attention et espérant que nos préoccupations seront prises en considération, nous demeurons,

Bien Vôtres,

Yvon Rainville *par: [Signature]*
Yvon Rainville, Président

YR/jw